

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze juillet deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MÉRING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....24

Votants24

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frank GUILLAUDEUX

DCM n°159/2023 - 8.9.3	VallonScènes 2023-2024 - résidence à l'espace des Ardoisières - convention de partenariat avec la compagnie La délicatesse de l'éléphant
-------------------------------	---

Rapporteur : Madame TERRIEN

Née en 2016 suite à la rencontre d'une clowne et d'une trapéziste, la compagnie La délicatesse de l'éléphant, domiciliée à TRANS-SUR-ERDRE, développe sur le territoire des ateliers et spectacles autour de l'art du cirque. La commune accueillera la compagnie le dimanche 10 décembre 2023 dans le cadre de la saison culturelle VallonScènes avec le spectacle « Red moon café ».

La compagnie travaille actuellement à la création d'un spectacle « Paradoxe » prévu pour le mois de mars 2024. À cette fin, elle cherche une salle libre et mise à disposition gratuitement. L'espace des Ardoisières serait disponible du 04 au 08 décembre 2023 inclus et pourrait les accueillir en résidence.

En contrepartie de cette mise à disposition gratuite, la compagnie s'engage à accorder à la commune une remise sur le coût de cession du spectacle « Red moon café ».

Le projet de convention, annexé à la présente délibération, a été transmis aux élus par courriel le 11 juillet 2023.

Sur proposition des membres de la commission communale vie locale réunis le 06 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** l'accueil en résidence, du 04 au 08 décembre 2023 inclus, de la compagnie La délicatesse de l'éléphant à l'espace des Ardoisières pour la création de son spectacle « Paradoxe » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 25 juillet 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Frank GUILLAUMEUX**



Envoyé en préfecture le 24/07/2023
Reçu en préfecture le 24/07/2023
ID : 044-200078079-20230717-DCM_159_2023-DE